L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 26 MARS 1887.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

JEUNE homme, 22 ans, parlant anglais, français, espagnol, connait tenue des livres, a expérience dans les affaires générales et de chemins de fer, sait aussi la télégraphie, voudrait place dans quelque port de l'Amérique du Sud ou sur une ligne de bateaux du golfe. S'adresser à E. H. D. bureau de l'Abeille.
26 mars—4f

UN jeune Belge, muni de cinq certificats du gouvernement belge, demande une place de garçon boucher en ville. S'adresser à J. MARÉCHAL, Lafayette, Lne. 25mars—1sem

Une dame très connue, ayant eu plusieurs années d'expérience dans le professorat s'offre à donner des leçons d'Anglais et de Français soit à domicile ou dans une école.
S'adresser au No 171 rue Quartier.
19 mars 10f

DEMANDES.

ON demande des contrats pour livrer du lait [illegible] S'adresser à H. [illegible] 74 rue Tchoupitoulas. 20 mars—1sem

A VENDRE—Une grocerie située dans le [illegible] District, un bon emplacement. [illegible] HENRY LOCHTE & CO. [illegible] 46 et 48 Tchoupitoulas.

A VENDRE.

A VENDRE [illegible] faisant bonnes [illegible] S'adresser sur les lieux, coin Dauphine et St [illegible] 22 mars—1 sem

A VENDRE ou à louer pour cause de départ [illegible] la belle résidence No 181 rue des Remparts près Ste Anne côté nord. S'adresser sur les lieux.
19 mars—2 sem

A vendre—Le salon de liqueurs connu sous le nom de Richard Exchange, situé 46 Passage de la Bourse. Pour les conditions s'adresser sur les lieux. [illegible]

A LOUER.

A louer [illegible] pour un marchand [illegible] 20mars 1sem

A LOUER—La maison 112 Dryades convenable pour magasin, restaurant, etc. [illegible] S'adresser à Jos. Ziegler, No 10 Royale. 15 mars 2sem

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur coin des rues Coliseé et Pleasant

Mme Harriet Lewis vs Mme Hattie M. Thomas et als

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,4[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, MARDI 29 avril 1887, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville [illegible] Coliseé, Pleasant et Harmony [illegible]

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 mars—26 avr 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur [illegible]

James Lewis vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,128—[illegible] MARDI 26 avril 1887, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26mars—avril 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC

Joseph Pinta vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans [illegible]

[illegible]

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, et Syndic dans l'affaire ci-dessus.
12mars—12 19 26—2 9 16avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil d'une propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District

Jane R. M[illegible] vs Mme M[illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,143—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan publique à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasin entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville le MARDI 29 mars 1887, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 fév—26 mars 5 12 16 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur sur la [illegible]

Mme Sarah McD. Roubieu vs Charles [illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,228—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasin, entre les rues Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 16 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville [illegible]

Acquis par le défendeur de la demanderesse par acte passé par-devant Andrew Hero Jr, notaire, le 2 février 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux, sujet au paiement par l'acquéreur à Mme Sarah McD. Roubieu demanderesse dans cette affaire la somme de huit cents dollars ($800) annuellement en paiement trimestriel de deux cents dollars ($200) chacun, le premier paiement devant avoir été effectué [illegible]

La dite propriété devant rester spécialement hypothéquée pour garantir l'accomplissement et la fidèle exécution des conditions et stipulations précédentes par l'acquéreur, etc. L'acquéreur devra assumer toutes les obligations de l'acte hypothécaire primitif passé pardevant Andrew Hero, jr. notaire le 2 février, 1883, relatif à l'assurance aux taxes aux frais d'avocat, etc. et dont copie est enregistrée dans l'affaire ci-dessus.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 mars—12,19,26—avril 2,9,16.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A. Lehman & Co. vs Bernard S. Furcheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,969—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 avril 1887, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Cinq trente deuxièmes, (5-32) de trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le 4ème district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasine, Live Oak ou Constance, Philippe et Première, désignés comme lots A et B, sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 1er mai 1851, et déposé comme plan No 5, dans les archives de William Monaghan, anciennement notaire en cette ville, et par la lettre H, sur un plan dressé par F. F. Rothhaas, en date du dix huitième jour de mai, 1836, et déposé dans les archives de J. R. Marks, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 11. Les dits lots A et B se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 127 pieds entre lignes parallèles. Le dit lot H. mesure 36 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Philippe sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 mars—2 9,16,23,30—2 av.

ANNONCE JUDICIAIRE.

William McNamara vs Mme Margaret Guerin exécutrice d'Edmond Meehan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,181—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Franklin, Troisième District de cette ville, désigné comme numéro quinze, dans l'îlet numéro quatre, sur un plan original fait par le voyer de ville, le quatorze mai 1831, déposé à l'étude de feu Carlisle Pollock, notaire en cette ville le 30 mai 1831 et borné par les rues Champs Elysées, Virtue, anciennement Girod, Robertson, anciennement Saint Jean Baptiste et Marigny, le dit lot mesure au pied anglais, quarante pieds de face aux Champs Elysées entre Villeré et Robertson, sur une profondeur de cent vingt pieds, borné en haut par le lot numéro seize et en bas par le lot numéro quatorze, et ce sans garantie [illegible]

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
5mars—[illegible] avril 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une propriété de [illegible]

Dr. L. B. Marmillion vs Dr Louis [illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,870—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er mars—1 8 15 22 29 2avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur près du marché St Bernard.

[illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans [illegible] SAMEDI 16 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble [illegible]

[illegible]

A l'acte de vente pardevant John Bendernagel notaire, aux frais des acquéreurs.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15mars—15 22 29 avril 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de la Paroisse [illegible]

Succession de Cyrus Chism.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse [illegible] No 11,642—En vertu [illegible] SAMEDI avril 1887, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre ou habitation sucrière, situé dans la paroisse St Bernard [illegible]

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 mars—18 25 avr 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

D. Negrotto, Jr., vs. Christ. Nungesser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,137—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues St Denis, Washington, Sixième et St Patrick désignée comme lot No 283 [illegible] Washington [illegible] vingt sept pieds [illegible] défendeur de Orloff Lake par acte passé pardevant Joseph H. Spearing, notaire, le 12 janvier 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9mars—9,16,23,30—3,4,5,6,7,8,9avril.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Page.

No. 20,084—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Propriétés de choix dans le premier, quatrième et sixième districts, pour résidences. Garanti au bon placement.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Fabacher, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet—SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre les rues Natchez et Gravier, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 7 mars 1887, et un ordre supplémentaire en date du 8ème jour de mars, 1887, rendu dans la succession ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans le Premier District.

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Annonciation, Erato et Calennie, mesurant chacun 19 pieds 10 pouces et 1 ligne de face à la rue Constance sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, étant une résidence en bois à deux étages et attic et à deux corps de logis, désignée par les Nos 34 et 36 rue Constance. No 34 est loué à bail à raison de $240 par an jusqu'au mois d'octobre, No 36 est loué à raison de $240 par an, elle est construite retirée de la banquette, avec parterre ornemental et galerie de devant et corridors en haut et en bas, ayant 10 chambres sur chaque côté dans la bâtisse principale et les dépendances.

Quatrième District.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Coliseum, Chestnut, Washington et Sixième, désigné par le No 5 dans l'îlet 185, mesurant 30 pieds, plus ou moins, de face à la rue Coliseum sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les améliorations, un joli cottage en bois à un étage, avec mansarde, à deux corps de logis, désigné par les Nos 216 et 218 rue Coliseum. No 216 loué à raison de $180 par an. No 218 loué à raison de $144 par an, construit retiré de la banquette, ayant de chaque côté une allée pour voiture et contenant 5 chambres, une écurie et une grande cour sur chaque côté.

Dans le Sixième District.

3° Deux certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toledano, Camp, Magasin et l'avenue Louisiana, désignés par les Nos 18 et 19; le lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 161 pieds 4 pouces entre lignes parallèles, le lot No. 19 mesure 32 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 129 pieds entre les lignes parallèles. Les améliorations comprennent un grand shop de charpentier en bois couvert en ardoises et tenant face à la propriété spacieusement décrite faisant face à la rue Toledano.

4° Deux certains lots de terre situés dans le Sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toledano, Camp, Magasin et l'avenue Louisiana, désignés par les Nos 23 et 24 mesurant chacun 32 pieds 4 pouces de face à la rue Toledano sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, comprenant une résidence en bois à deux étages et deux corps de logis, avec une bâtisse à trois étages dans le fond, désignée par le No 176 et 178 rue Toledano. No 176 est loué à raison de $240 par an. No 178 est occupé par M. John Page.

Les deux corps de logis renferment chacun deux salles à manger et neuf belles chambres à coucher avec citerne, gaz, galeries devant et derrière et le reste du terrain du côté de la rue du Camp pour améliorations ultérieures, promenade et jardin.

Une moitié d'intérêt indivise dans la propriété quatrièmement ci-dessus décrite appartient à la succession susdite. Les propriétaires de l'autre moitié prennent part à cette vente.

Tous les autres détails seront mentionnés au jour et au lieu de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus, au gré de l'acquéreur, comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège du vendeur, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour la collection des dits billets. Les édifices devront être assurés et les polices transférées aux porteurs des billets. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1887 et sus du prix d'adjudication. Il devra aussi être fait un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le prix de la vente au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais des acquéreurs.
9 mars—9 12 19 26 avril 2 9

Propriété de valeur

Près de l'Hôtel de Monnaies des États-Unis et du Marché Français.

Deux bâtisses et magasins en briques à deux étages, avec un grand terrain sur le côté.

Situés rue du Quartier, entre Vieille Levée et Chartres.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Fabacher, Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI 2 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, il sera vendu à l'encan du consentement des parties:

Les bâtisses en briques à deux étages, [illegible] rue Quartier entre Vieille Levée et Chartres [illegible] mesurant environ 46 pieds de face à la rue du Quartier sur une profondeur de 100 pieds plus ou moins. Étant à proximité du Marché Français et de l'Hôtel de la Monnaie [illegible]

[illegible]

Acte de vente pardevant [illegible] Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
19mars—19 26 26 à date

Charles W. Hunger vs Mme Green

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans No 14,070—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable [illegible] Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan [illegible] Lafayette entre St Charles et Carondelet, le JEUDI 31 mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus [illegible]
Conditions—Comptant au [illegible]
[illegible] BORS.
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
22 mars—22 27 31

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.

Steamship New Orleans, Hall — parti 19 mars
Steamship El Paso, [illegible] — parti 22 mars
Steamship Knickerbocker, Kemble — parti 26 mars
Steamship Chalmette, [illegible] — parti 26 mars

PHILADELPHIE

Steamship Ano. Doe. Thompson — parti 20 mars

LIVERPOOL.

Steamship Jamaican, Coward — parti 1er fév
Steamship Yucatan, Smith — parti 17 fév
Steamship Costa Rican, Watson — parti 3 mars
Steamship Professor, Wallace — parti 10 mars
Navire Northumbria, [illegible] — parti 28 fév
Steamship American, Wrake — parti 12 mars
Steamship West Indian, Berlie — parti 17 mars
Steamship Bernard Hall, Alexander — [illegible]
[illegible] — parti 17 mars
Steamship Red Sea, Baker — parti 19 mars
Steamship Scholar, Corlesbley — parti 19 mars

NEWPORT.

Steamship Capulet, Elliss — parti 12 mars

MARYPORT ANG.

Steamship Norfolk, Woodston — parti 8 mars

LEGHORN

Barque Maria Luigia, Savarese — parti 26 janv

HAVRE.

Navire Le Marthe, Bonjland — parti 12 fév
Navire Equator, Crosby — parti 14 fév
Navire Kodama, Lasken — parti 18 fév
Barque John Watt, Sweetzer — partie 6 mars
Navire Margarethe, Poppe — parti 6 mars

ANVERS.

Navire Henry, Fisher — parti 15 mars

ST VINCENT, CAP DE VERDE

Steamship Anne, Ormstone — parti 23 mars

HAVANE

Barque Maria, Caran — partie 13 mars

CARDIF.

Steamship Clifton, Wa[illegible] — parti 10 mars

MESSINE.

Barque Pepplno, [illegible] — partie 10 fév
Steamship Author, [illegible] — parti 9 mars

PALERME

Steamship Rochdale — parti 10 mars

NASSAU.

Goëlette E H Herriman, Wood en char. 12 mars

RIO DE JANEIRO.

Barque Elsa, Lacy — en chargement 10 janv
Barque Prince Rupert, O'Malley parti 23 janv
Navire Astracana, Richards — parti 27 janv

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Alhandme	....	Gouldsboro
Andean	Liverpool	1er dist. 21
Crane	Brême	4e dist. 42
City of Dallas	Brême	1er dist. 15
Clinton	Veracruz	Alger
Cuban	Liverpool	1er dist. 20
Discoverer	Liverpool	1er dist. 10
Eureka	New York	Alger
Excelsior	New York	Alger
E B Ward Jr	Rotterdam	1er dist. 12
En King	Jamaïca	1er dist. 13
Gobnatte	Liverpool	3e dist
Hudson	New York	2e dist. 8
Legislator	Anvers	Pte Tier
Morgan	Havane	Alger
Naron	Liverpool	3e dist. 25
S Pizarro	Truxillo	1erdist 14
Stroma	Honduras	1er dist. 15
Warton	Bocas del Toro	1er dist. 14
NAVIRES.		
Agnes Sutherland	Liverpool	Carrollton
Charlie Baker	Revel	rue 4e
Margaretha	Liverpool	3e dist. 36
Riverside	....	1er dist. 36
Wm Tapscott	Havre	1er dist. 32
BARQUES.		
Alejandro Bosch	Barcelone	1re rue
Buoni Amici	Endétresse	Alger
Elise	Revel	2e dist. 17
Francesco R	Gibraltar	3e dist. 28
Giulio	Avonmouth	Gretna
G C Stanford	....	1er dist. 13
H B Cann	Cork	3e dist. 38
Herradura	....	3e dist. 27
Johanna Irgens	Russie	3e dist. 28
Jose e Maria	....	rue 8e
Sant Anna	Alicante	1er dist. 35
BRICKS.		
Carmen	....	Pte Tier
GOELETTES.		
Maggie S Hart	....	
E P Locke	Puerto Cortes	Elevator 1er dist. 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Buggies, Wagons à ressorts, Coffre-fort, Charrettes à lièvre, Barils vides, etc., etc.—Succession de Herman F. Starcken. No. 19,996, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—MARDI, 5 avril 1887, il sera vendu à l'enchère publique, à 11 heures du matin, au coin des rues Conti et Marais et au No. 108 de la rue des Marais, en vertu d'un décret de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté du 22 mars 1887, pour le compte de ladite succession.

Un lot d'effets mobiliers se composant en partie de ceux ci-dessus mentionnés, selon un inventaire enregistré à la Cour Civile de District.

Conditions—Comptant.
26mars—au 5 avril

Résidence en briques à trois étages pour famille,

Coin des rues Hôpital et Chartres, en face de l'église Ste-Marie.

V. Viosca et al. vs. Cortune Viosca et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,163.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 23 avril 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 23 février 1887 et signé le 1er mars 1887 par l'honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci après à savoir:

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Hôpital et Ursulines, désigné par la lettre F, sur un plan dressé par A. de Armas, sous-voyer de la ville, le 10 octobre, 1880, et annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, notaire, le 25 juin, 1881. Le dit lot forme le coin des rues Chartres et Hôpital, et mesure 24 pieds de face à la rue Chartres, sur 92 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Hôpital, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à trois étages pour famille contenant, au rez-de-chaussée, un corridor d'entrée du côté de la rue de Chartres et de la rue Hôpital, de grands salons avec arches et une salle à manger spacieuse; au second étage trois chambres à coucher, un cabinet spacieux et deux lieux d'aisance; la même distribution au troisième.

Aussi une cuisine en briques à deux étages, toit en ardoise qui y est attachée, ayant en tout six chambres, chambre à charbon, lieux d'aisance, etc., et un beau balcon en fer faisant le tour de la bâtisse principale.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance à 1 ou à 1 et 2 ans de crédit à l'option de l'acquéreur, divisés en paiements égaux, en billets pour satisfaire la part des vendeurs, portant 8 0/0 par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, les dits billets seront garantis par privilège et hypothèque du vendeur, l'acquéreur devra assurer les améliorations, jusqu'au montant de la portion à crédit et transférer la police d'assurance au détenteur des billets.

L'acte de vente renfermera la clause de non-aliénation et de vente sans estimation et 5 0/0 de frais d'avocat en cas de procès et devra contenir le paiement des dits billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement au-dessus du prix d'adjudication des taxes d'État et de ville de 1887 et déposera avec l'encanteur 10 0/0 du prix de vente au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Charles T. Soniat notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 mars—19 26—avril 2 9 16 23

Propriété
RUE DAUPHINE,

Vis-à-vis l'Eglise St-Vincent de Paul.

Succession de Konegunda Brunner, épouse de Henry Lohring.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 20,050.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasin, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 février 1887 pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Montegut, Clouet et Royale [illegible]

[illegible]

Acte de vente pardevant M. T. Ducros notaire, aux frais de l'acquéreur.
5mars—5 12 19 26 avril 2 9

Propriété rue Mandeville.

Succession de M. et Mme J. B. Laine.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans [illegible]

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI 9 avril 1887, à midi [illegible]

[illegible]

PAR B. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Offre rare en vente de propriétés immobilières de choix

[illegible]

Maison de résidence à deux étages, en briques, 107 rue Girod, entre les rues Carondelet et Baronne.

[illegible]

A l'enchère publique et à des conditions faciles.

La succession de Sarah Jarsch et autres vs Florence Schwabacher et autres.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 20,201.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No 18 rue Bourbon.—SAMEDI 16 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement en partage rendu le 7 mars 1887 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et d'un décret de la dite cour, en date du 12 mars 1887, amendant le dit jugement et en vertu d'un autre ordre de la dite cour daté du 12 mars 1887, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille tenue devant W. O. Hart notaire le 11 mars 1887, pour les mineurs défendeurs dans le procès.

Je vendrai la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages et avantages y appartenant, située dans le premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues John Girod, Carondelet et Baronne, la dite portion de terre formant l'angle des rues Carondelet et Girod, et mesurant au pied américain, 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de façade rue Carondelet, sur 94 pieds, 7 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles et de façade rue Girod.

2° Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Canal, Camp, Commune et St. Charles, désigné comme le terrain numéro Un sur un plan du dit carré déposé en l'étude de M. De Armas, notaire en cette ville, par acte daté du 3 mai 1820, lequel terrain mesure, au pied français, 31 pieds de façade rue du Camp, 64 pieds, 6 pouces du côté de la rue Commune, 33 pieds de façade rue du Canal et 106 pieds du côté de la rue St. Charles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tout ce qui y appartient et à la dite propriété [illegible]

[illegible]

4° Quatre terrains situés dans le premier district de cette ville connu sous le nom de Batture Property dans le carré No 3 "A" borné par les rues Poydras, Lafayette, Front et Delta, désignés par les Nos. 12, 13, 14 et 15, lesdits terrains mesurant chacun 24 pieds 8 pouces et 3 lignes de façade rues Delta et Front, sur une profondeur de 125 pieds 4 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, passages et avantages qui y appartiennent.

5° Un terrain situé dans le premier district de cette ville, connu sous le nom de Batture Property, dans le carré No 2 "A" borné par les rues Gravier, Poydras, Front et Delta, désigné par le No 9 et mesurant 21 pieds 8 pouces 2 lignes de façade rue Delta sur 27 pieds 5 pouces 7 lignes de façade rue Front, et une profondeur de 128 pieds 4 pouces et 5 lignes du côté du terrain No 8, aussi 127 pieds 2 pouces 5 lignes sur la ligne du côté du terrain No 10.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reste à un et deux ans, ou un an, aussi à l'option de l'acquéreur. La partie à crédit, s'il y en a, payable en billets de l'acquéreur, portant 6 0/0 par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'à maturité et 8 0/0 par an d'intérêt après jusqu'à parfait paiement. Garantie par lien du vendeur et privilège sur la propriété. Les actes porteront toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 0/0 honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets. La bâtisse devant être assurée et les polices d'assurance transférées. Les actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs assumeront et paieront, en sus du prix d'adjudication, les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication sera requis sur les lieux pour assurer la vente.
12mars—12 20 27 avl. 3 10 16

VENTES A L'ENCAN

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles ! Meubles !

Ameublement pluche pour salon, Ameublement de chambre à coucher, Bois de lit, Armoires, Table et Literie toile, Stove, Verrerie, Vaisselle, etc., etc.—Triangle et Outils pour menuisier.

Succession de Charles Martens.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 18,645.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No. 79 rue Bienville — MERCREDI, 6 avril 1887, à 11 heures A. M., au No 744 rue Craps, près du coin Louisa, Troisième District, en vertu d'un jugement de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 31 janvier 1887 et signé le 4 février 1887, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite succession—

Un lot de meubles de maison, triangle et outils de menuisier, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur livraison.
26 mars—avril 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur améliorées et non améliorées dans les Troisième et Septième Districts.

Trois cottages doubles couverts en ardoises, rue Pauline, entre Marais et Urquhart.

Deux cottages neufs, élégants et simples, couverts en ardoises, rue Pauline, entre Marais et St Claude, en face du square Macarty.

Le cottage double couvert en ardoises, No 73 rue Bartholomew, entre Bourgogne et Remparts.

Huit bons terrains rue Pauline, entre Marais et Urquhart.

Le cottage simple à un étage, rue Zimpel, entre les rues Léonidas et Jefferson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 18,645.

Succession de Charles Martens.

Vente pour effectuer un partage parmi les héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN. Encanteur—Bureau No. 79 rue Bienville — SAMEDI 9 avril 1887 à midi à la Bourse d'encan Arcade rue des Magasins entre les rues Gravier et Natchez en vertu d'un jugement de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, rendu le 31 janvier 1887 et signé le 4 février 1887, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-après appartenant à ladite succession à savoir:

1° Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 1 dans l'îlet borné par les rues Pauline, Independence et Urquhart formant le coin des rues Pauline et Marais [illegible]

Les améliorations consistent en un cottage double à un étage couvert en ardoises avant de chaque côté deux chambres et une cuisine [illegible]

Aussi au fond du terrain une dépendance sur face à la rue Marais.

[illegible]

Cottage double de choix dans le Troisième District, No 276 rue Roman, entre les rues Kerlerec et Columbus, à un îlet de l'Esplanade.

Succession de Louise Dumortier, veuve de James Flint.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division F No 20,217.

PAR J. V. GOURDAIN Encanteur Bureau No 79 rue Bienville—SAMEDI, 16 avril 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magazins entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division F, daté le 9 mars 1887, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-dessous, appartenant à la dite succession à savoir:

Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No [illegible], borné par les rues Roman, Prieur, Kerlerec et Columbus lequel dit lot est désigné par le No [illegible] et mesure 31 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Roman, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan dressé par A. Bourgerol daté le 10 avril 1830, et déposé au bureau de L. Hermann ex-notaire en cette ville.

Cette propriété a été acquise par Mme Louise Dumortier, veuve de James Flint, par achat de Mme Felicie Philippe, veuve de Marcel Doral, gne, par un acte passé pardevant Amédée Ducatel notaire en cette ville, le 19 novembre 1873.

Les améliorations comprennent un cottage double à un étage, ayant de chaque côté trois chambres et une dans l'attic, une cuisine contenant de chaque côté une chambre, citerne et lieux d'aisance.

Conditions—Une moitié comptant, ou plus, à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit d'un an, pour un billet garanti par lien, privilège et hypothèque du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, et toutes les clauses de garantie usuelles.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887, au dessus du prix d'adjudication, il sera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire aux frais de l'acquéreur.
12mars—12 19 26 av2 9 16

Succession de Thomas P. May.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,560—Division A.—Attendu que Barnaby Rivet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas P. May, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25mars—25 30—9avril.

G. Léaumont,
Pharmacie homéopathique,
—Au coin des rues—
DAUPHINE ET DUMAINE.
Téléphone No 466. Nlle-Orléans.
6 août—1an

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété triangulaire de valeur.

Rue Tchoupitoulas, entre les rues Joséphine et Adèle.

Succession de Alfred Shaw, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 2 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à deux (2) ordres de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", un daté du 14 février 1887, et l'autre, un ordre amendé, daté du 18 février 1887. Dossier de la Cour No 10,365, pour le compte de la succession de Alfred Shaw, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un terrain de valeur de forme triangulaire, situé dans le Quatrième District dans l'îlet triangulaire, borné par les rues Tchoupitoulas ou Levée, Water ou Front, Joséphine et Adèle, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 1, mesurant 84 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Water sur une profondeur à travers l'îlet de la rue Tchoupitoulas à la rue Water de 16 pieds 1 pouce et 1 ligne du côté le plus rapproché de la rue Joséphine, et 7 pieds 2 pouces à l'extrémité de la ligne triangulaire la plus rapprochée de la rue Adèle. Étant la même propriété acquise par l'entremise de Wurzburger, Wade et autres d'après un acte pardevant T. O. Stark, ex-notaire, le 7 décembre 1855.

Les améliorations consistent en une longue maison en bois à deux étages, toit en ardoise, et servant comme résidence pour plusieurs locataires, avec citerne, etc., et rapportant $16 par mois.

Conditions—Comptant en passant les titres, 10 pour cent payé comptant sur les lieux. L'acquéreur assumera les taxes dues en 1887 en plus de son adjudication.

Acte de vente pardevant Gen. C. Préot, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 fév—mars 6 13 20 27 avril 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE.

Coin Constance et de l'Avenue Peters,

En face de l'Asile Poydras.

Succession de Mme Louisa Bossen, femme décédée de Wm Cannon.

A un long crédit. A l'encan

PAR W. I. HODGSON Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", daté le 3 mars 1887. Dossier No 16,631 dans l'affaire de la succession de Mme Louisa Bossen, femme par son premier mariage de Wm Vonderbrook, décédée, et par un second mariage de William Cannon, il sera vendu à l'encan.

Le joli cottage en bois, formant le coin sud-est de l'Avenue Peters et de la rue Constance, dit No 187 ou [illegible], borné par les rues [illegible] Sixième District de cette ville avant 6 chambres, un hangar, cour d'aisance, etc. [illegible] valant environ $15 ou $20 par mois.

Le terrain mesure 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur et une façade sur l'Avenue Peters de 120 pieds entre lignes parallèles [illegible] conformément à un plan à l'endroit de la vente.

La propriété se trouve entre la double ligne de chars et est véritablement un [illegible]

Conditions. Une moitié comptant et la balance [illegible] 10 0/0 payé [illegible] taxes de 1887 [illegible] Acte de vente pardevant Paul [illegible] aux frais de l'acquéreur.
6mars—6 13 20 27 avril 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coin de rue de choix convenable pour un commerçant.

Le cottage [illegible] coin [illegible] No 338 [illegible]

Karl Kohn syndic vs M[illegible] ses créanciers.

Dossier de Cour No [illegible] 1837.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 23 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magasin entre Gravier et Natchez, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", daté le 14 mars 1887 [illegible]

[illegible]

Acte de vente pardevant C. W. [illegible] Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20mars—20 27 avril 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence, Ecuries, Meubles, Charrettes, Chevaux, Barouche, Harnais et Effets mobiliers.

Deux lots de terre,

Coin des rues Jersey et Soniat.

Succession de John [illegible] et de Annie Maria Werling, sa femme, tous deux décédés.

Conditions faciles. A l'Encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—VENDREDI [illegible] 1887 [illegible] de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", daté [illegible] mars 1887 [illegible]

Un lot de meubles de maison et effets [illegible]

Conditions: Comptant en livraison.

Et le Samedi, 16 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasin [illegible]

La résidence en bois à deux étages, [illegible]

[illegible] **deux lots de terre** [illegible]

Conditions. Pour propriété foncière un tiers ou plus comptant et la balance à [illegible] 8 pour cent d'intérêt [illegible] taxes de 1887 assumées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant F. Henry Lovell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13mars—13 20 27 3 10 13 14 15 16avril

PAR JAS P. GUINAULT

Vente d'une vacherie pour cause de départ.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur, Bureau coin des rues Bienville et Passage de la Bourse, MARDI 29 mars 1887, il sera vendu à 11 heures du matin rue Murat entre les rues Canal et Gasquet,

La vacherie de Jean Marie [illegible] qui doit partir pour France, se composant de:

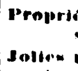

18 jolies vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres au moment de vêler, 1 beau et bon taureau de race.

2 beaux chevaux, une charrette à lait, une ditto à coton, les ustensiles de la vacherie, etc.

La vacherie sera donnée au plus fort acheteur.

Conditions—Jusqu'à $50, comptant; et au-dessus de $50 six mois de crédit en billets tirés et endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
24 mars

Magnifique îlet de terre rue des Champs Elysées, très élevé et cultivé en jardin depuis 40 ans.

Vente positive

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 26 mars 1887 il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins.

Un îlet de terre se composant de 24 lots de terre dans l'îlet compris entre les rues des Champs Elysées, Français, Prieur et Johnson. Lequel îlet de terre mesure 322 pieds de face à la rue des Champs Elysées même façade à la rue des Français 300 pieds 4 lignes de face aux rues Prieur et Johnson.

L'îlet ci-dessus sera vendu en bloc ou en détail à l'option des acquéreurs. Pour plus de détails se référer au plan maintenant à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant et la balance à un ou deux ans de crédit en billets portant hypothèque à six pour cent d'intérêt par an.

Actes pardevant Amédée Ducatel notaire, aux frais des acquéreurs et compris les taxes pour l'année 1887. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs.
19 mars

Maison rue des Français, No 198, avec tout à mansarde.

Petite maison rue Ste-Anne, No 301.

PAR JAS. P. GUINAULT Encanteur, Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 26 mars 1887, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins—

1° Un lot de terre, situé dans le 3me District, dans l'îlet compris entre les rues Français, Union, Remparts et St Claude, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Français sur 83 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur.

Ensemble, une maison en bois couverte en ardoises, avec toit à mansarde, ayant au rez de chaussée, cinq chambres, office et balcon sur la façade. Une autre bâtisse, attenant à la maison de deux chambres, ayant deux chambres en bas et cinq au dessus; gaz dans la maison, citerne, lieux d'aisance, en bon état, etc. Le tout en parfait état.

2° Un lot de terre, situé dans le 2me District, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 29 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Ste Anne, sur 102 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur. Ensemble, une maison de quatre chambres, cuisine double, deux citernes, lieux d'aisance, etc. etc.

Le tout d'après les plans maintenant exposés à la Bourse.

Conditions.—Un tiers ou davantage comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs, et compris les taxes pour l'année 1887.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs. 19mars—

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Bibliothèque privée très élégante, contenant plus de 800 volumes élégamment et solidement reliés, comprenant les œuvres complètes de Dickens, Thackeray, Bulwer, Shakespeare, Byron, Scott, Moore, Encyclopédie Britannica et autres auteurs populaires. Aussi une élégante collection d'ouvrages divers, une collection de plus de 50 ans. Une Bibliothèque élégante et confortable, chêne incrusté, d'environ 7 pieds sur 12—Le tout pour être vendu en bloc. Meubles de chambre à coucher et de salon et effets mobiliers.

Succession de John M. Gould et sa femme.

Sans réserve. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—Le MARDI 5 avril 1887 à 10 1/2 A. M., au local No 511 rue Prytanie, entre les rues Amélia et Peniston en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 22 mars 1887. Dossier de la Cour No 10,941 pour compte des successions de John M. Gould et de sa femme Anna H. Rhodes, tous deux décédés, il sera vendu à l'encan—

Une collection d'ouvrages de valeur et autres livres divers d'auteurs populaires, élégamment reliés et en parfait état, avec une bibliothèque élégante, qui seront vendus en bloc, ameublements de chambre et de salon, et un lot d'effets mobiliers. Le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

N. B.—La bibliothèque peut être inspectée quand on le voudra, en obtenant une carte de l'encanteur.
25mars—25 26 27 av2 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MME MARIE MITCHELL.

Propriété de valeur améliorée

Dans les

Premier et Quatrième districts.

La RÉSIDENCE en BRIQUES avec JARDIN, Coin des rues Jackson et Camp.

Aussi rue Julie et contigue au moulin à riz de ERNST.

Et rue Notre-Dame, derrière les propriétés ci-dessus.

Terres dans la paroisse Livingston.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Dossier No 18,[illegible]

Vente pour une division d'intérêts.

A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—le SAMEDI 26 mars 1887 à midi à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans [illegible] de l'Hon. F. A. Monroe [illegible] septembre 1886 [illegible] John M[illegible] Carroll [illegible] pour un partage [illegible] tous d'âge et pour payer les legs et dettes il sera vendu à l'encan.

Quatrième district. Coin des rues Jackson et Camp.

1° [illegible]

[illegible]

Les améliorations comprennent **une résidence en briques à deux étages solidement bâtie avec toit en ardoises**, [illegible]

2° **Premier District, rue Julie.** [illegible] Moulin à riz de Ernst [illegible]

Les améliorations comprennent une **bâtisse en briques à trois étages avec toit en ardoises** [illegible] Nos 101-105 1/2 rue Julie.

Sur la rue Notre-Dame.

3° [illegible]

Terres paroisse Livingston.

4° [illegible]

CONDITIONS DE VENTE. Une moitié ou plus comptant et la balance [illegible]

Actes de vente pardevant John Bendernagel, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs [illegible]
20fév—20 27 [illegible] 6 13 20 26 mars

Propriété de valeur vacante,

COIN DES RUES CANAL ET CLAIBORNE.

H. M. Hymans et als. vs. H. M. Hayes, tuteur, et als.

Cour Civile de District pour la paroisse [illegible]

A UN LONG CRÉDIT A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI 26 [illegible] 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine [illegible] en vertu de [illegible] l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C [illegible] rendu le 14 février 1887 et signé le 18 février 1887, dossier No 18,[illegible] dans l'affaire de Henry M. Hyams et als vs Leonard M. Hayes et als. A un long crédit, il sera vendu à l'encan.

DEUXIÈME DISTRICT.

Coin des rues Canal et Claiborne.

CINQ TERRAINS [illegible]

Le lot No 1 forme le coin des rues Canal et Claiborne et mesure 26 pieds 5 pouces et 21 lignes de face à la rue du Canal sur 104 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur et façade rue Claiborne et contigu au lot No 28 du côté le plus rapproché de la rue Derbigny.

Les lots Nos 27 et 28 mesurent chacun 26 pieds 5 pouces et 4 lignes de façade à la rue du Canal sur une profondeur de 104 pieds 5 pouces et 4 lignes. Les lots Nos 2 et 3 sont contigus aux lots ci-dessus dans le fond et mesurent chacun 26 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, tous entre lignes égales et parallèles, mesure américaine, d'après un plan dressé par MM. Williams & Patton architectes et arpenteurs. Chaque plan peuvent être vus à l'endroit de la vente, chaque terrain sera vendu séparément.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente et toutes les clauses de garantie usuelles. les paiements à crédit seront divisés en billets [illegible] à la satisfaction des parties intéressées. Si cela est requis, un dépôt comptant de 10 pour cent sur les lieux, et les acheteurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1887, en outre de leurs adjudications.

Actes de vente pardevant John G. Eustis, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
20 fév—20 27—mars 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le sixième district

Jolies résidences et beau terrain, No 378 rue Colisée, près Delachaise.

Un site magnifique, propre à y bâtir, 50 x 130 pieds

Coin des rues Colisoum et Delachaise.

Dans l'affaire de J. H. Campman vs ses créanciers. A l'encan avec un long crédit.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 23 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre les rues Natchez Alley et la rue Gravier dans le premier district de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 22 mars 1887. Dossier No 16,884. L'affaire de J. H. Campman vs ses créanciers, il sera vendu à l'encan:

Sixième District. Désirable résidence et terrain.

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le sixième district de cette ville dans l'îlet No 1 borné par les rues Colisoum, anciennement Plaquemine, Pleasant et Delachaise et l'Avenue de la Louisiane désignée par la lettre A, et mesure 40 pieds de face à la rue Colisoum, sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces.

Les améliorations comprennent une résidence en bois, bien et fortement construite à deux étages, et couverte en ardoises, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, couverte en ardoises, et contenant un corridor en haut et en bas et huit ou dix chambres avec gaz dans la bâtisse, ornements, cour pavée, cuve, jardin, etc., connue par le No 378 rue Colisée.

Un site magnifique.

2° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et îlet que la propriété touchant ci-dessus décrite désignée par la lettre "B" et mesurant 50 pieds de face à la rue Colisoum, sur une profondeur et de face à la rue Delachaise de 129 pieds 10 pouces, et formant l'encoignure des deux dernières rues.

Le tout entre lignes parallèles et au pied américain, conformément à un plan fait par Williams & Patton, architectes et voyers, et qui peut être vu à l'emplacement de la vente. La propriété peut être visitée avec une carte des encanteurs, possession immédiate.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente, et toutes les clauses usuelles de garantie, 10 pour cent comptant sur les lieux, l'acquéreur assumera toutes les taxes dues en 1887, en sus de son enchère.

Actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.
23mars—23 27 avil 10 17 23

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
97 RUE DECATUR.

VENTES A L'ENCAN

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en briques à deux corps de logis.

Nos 379 et 381 rue Bienville, entre Prieur et Johnson.

Mary Ann Reynolds vs. John Reynolds et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 19,375.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasin en vertu d'un ordre en partage rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 14 février 1887 il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La résidence en briques à deux étages avec deux corps de logis Nos 379 et 381 rue Bienville, dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Prieur et Johnson. Le lot mesure 47 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 120 pieds. Le voisinage est bien amélioré et recherché par de bons locataires.

Conditions—Trois septième du prix de l'adjudication comptant et le reste des quatre septièmes du dit prix, un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur divisés en coupons au gré des parties intéressées. Tous par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt à la raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final et le paiement des dits billets dont être garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété pour laquelle ils ont été donnés, et les améliorations sur la dite propriété devront être assurées jusqu'au paiement final des dits billets et la police d'assurance transférée aux porteurs des dits billets.

Les contrats usuels de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement des dits billets du principal et intérêt et, en l'abandonnant, être inclus dans l'acte de vente. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1887 et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Hero Jr. notaire.
1 mars—1 12 19 26 2 av

Deux charmantes résidences rue North Rampart, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau 17 rue Carondelet—SAMEDI 9 avril 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, il sera vendu à l'encan:

Les résidences à deux étages, Nos 217 et 219 rue North Rampart, côté ouest, entre les rues Dumaine et St Philippe. Les lots ont [illegible] pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue North Rampart sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur [illegible]

[illegible]

Acte de vente [illegible]
20 mars—20 27 avr 3 9 [illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence rue Carondelet, Résidence rue Dauphine, et Coin des rues Bourgogne et Conti.

Succession de Marie Eulalie Emma Dabbat.

No 13,517—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—N. J. HOEY, encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 2 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasine en vertu [illegible] 1887 [illegible] la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La **résidence en briques à trois étages** [illegible]

[illegible]

3° **Un spacieux résidence à un** [illegible]

[illegible]

4° **Cinq portions de terre** [illegible]

[illegible]

Acte de vente pardevant R. Paton notaire aux frais de l'acquéreur.
15 mars—27 [illegible] 9 16 avril

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Terrain rue Rousseau.

Succession de [illegible]

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Al[illegible] Paul, Encanteur—SAMEDI 16 [illegible] à la Bourse d'Encan Arcade [illegible] de l'Hon. N. H. Rightor [illegible] daté du 24 mars 1887 [illegible] un terrain [illegible] Rousseau [illegible] par les rues Jackson, Josephine et Rousseau [illegible]

Conditions—[illegible]
25 mars—27—9 16 avril

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de choix du Premier District.

La grande bâtisse en briques à trois étages, solidement construite connue sous le nom de "Leo House", rue Carondelet, entre les rues Lafayette et Poydras. La maison de résidence en briques à trois étages avec mansardes, coin des rues Julie et St Charles.

Succession de John B. Pittman.

No 1174—Vingt-cinquième District Judiciaire—Paroisse Lafourche.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 16 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine près Gravier, en vertu d'un décret de l'honorable juge de la Vingt-cinquième Cour du District Judiciaire pour la paroisse Lafourche, daté du 9 mars 1887, à l'honneur [illegible] il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits de passage et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Poydras et Lafayette désigné par le No 5 sur un plan déposé en l'étude de John Mc[illegible] lequel terrain mesure 28 pieds de face à la rue Carondelet 28 pieds 4 pouces de façade et largeur, à l'arrière sur 151 pieds 10 pouces de profondeur [illegible]

Les améliorations comprennent la vaste maison de résidence en briques, à trois étages, située au No 125 de la rue Carondelet, connue sous le nom de Leo House.

2° Un morceau de terre dans le Premier District de cette ville ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent formant l'angle des rues Julie et St Charles dans le carré d'îlet borné par les rues Camp et St Joseph, mesurant 26 pieds 3 pouces de façade rue Julie, sur une profondeur et façade rue St Charles de 105 pieds et ayant la même profondeur de l'autre côté. Il est borné à l'arrière par une allée commune au dit terrain et aux autres cottages. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y trouvant, comprenant la grande maison de résidence en briques à trois étages avec mansardes, centralement située à l'angle des rues Julie et St Charles ayant de vastes chambres à coucher bien aérées, salons, salle à manger, etc., parfaitement située pour y occuper pendant des années comme hôtel ou pension privée de premier ordre. Elle est louée jusqu'au 30 septembre 1887 au taux de soixante dollars par mois.

Conditions—Comptant. Les propriétés ci-dessus décrites seront vendues sujettes aux baux existant. L'acquéreur devant en profiter. Dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente seront exigés en dépôt. L'acte de vente aux frais des acquéreurs passé pardevant John Bendernagel notaire.
13mars—13 19 20—2 9 16 avril.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Résidence de choix.

No 261 rue des Remparts entre les rues des Ursulines et Hôpital et

No. 213 Chemin du Bayou.

Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 26 mars 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, il sera vendu à l'encan:

1° **La magnifique résidence en briques à deux étages No 261 rue North Rampart** [illegible] La résidence est une grande famille [illegible] louée à raison de $60 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

2° **La résidence à deux étages et demi No 213 Chemin du Bayou** [illegible] louée à raison de $40 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option [illegible] 7 pour cent [illegible] pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist notaire.
13 mars—13 19 20 25 26

Vente par Thomas C. Porteous, tuteur légal de la mineure Mary Hall Porteous.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—VENDREDI 15 avril 1887, à 11 heures du matin à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasine près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable [illegible] la paroisse d'Orléans [illegible] 1887 [illegible] No 16,[illegible]

1° Une certaine portion de terre [illegible] St Charles et Calliope [illegible] 120 pieds de face à la rue [illegible] 104 pieds [illegible]

2° Un lot de terre dans le même [illegible]

[illegible]

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant [illegible]
20 mars—[illegible] avril

Cottage No 686 Avenue St-Charles, et 9 terrains à Carrollton.

[illegible]

Vente en partage.

Nos 1[illegible]

PAR HOEY & O'CONNOR—N. J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI [illegible] avril 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins [illegible] 2 mars 1887 [illegible] la propriété [illegible]

[illegible]

Résidence de choix pour famille.

[illegible] quatre grands terrains près du nouveau Bassin.

A. J. Ward dict als vs leurs créanciers

[illegible]

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—le SAMEDI 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasine [illegible] District pour la paroisse d'Orléans daté du 15 février 1887 [illegible] la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Une résidence en bois à deux étages** [illegible]

[illegible]

2° **Quatre terrains de choix pour bâtir** [illegible] **Grands Remparts, Julia et Orford** [illegible]

Conditions. Un tiers ou plus comptant à [illegible] la balance à un crédit [illegible]

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant MM. Wootte & Rouen notaires.
22 fév—22—mars 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété centrale de choix.

L'angle sud-est des rues Baronne et Gravier.

Succession de Mme Joséphine Elliott Letes.

No 20,031—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau 17 rue Carondelet—Le SAMEDI 2 avril 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu dans la cause ci-dessus, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **La bâtisse à deux étages, en briques, No 19** [illegible] rue Gravier dans le Premier District de cette ville [illegible] Carondelet [illegible] 40 pieds 6 pouces de face à la rue Gravier sur 105 pieds 10 pouces de profondeur [illegible] La propriété est louée à bail jusqu'au 1er octobre 1887 et donne un revenu annuel de [illegible]

Conditions—Un tiers ou davantage comptant au gré de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur [illegible] 7 pour cent par an [illegible] garantie [illegible] L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes [illegible] 1887 [illegible] assurance de $20 000 [illegible] dépôt comptant de 10 pour cent sur le prix de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant James [illegible] notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 mars—17 26—avril 2 9 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 276 rue Gasquet,

Entre Tonti et Rocheblave.

Succession de Mary Daly, femme décédée de Michael Burke.

No 19,274—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 2 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 18 février 1887 il sera vendu à l'encan la propriété ci-dessous, à savoir:

Un cottage en bois à un étage, No 276 rue Gasquet, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Palmyre, Tonti et Rocheblave. Le lot est désigné comme No 9 et mesure 27 pieds 1 pouce de face à la rue Gasquet sur 105 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le voisinage est bien ancienne.

Conditions.—Comptant, l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant 1887 et déposera 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant B. Rouen, Esq., notaire public.
Mars 1er, 12, 19, 26—avril 2.

L'Abeille [illegible]

VA[illegible]

COMPAGN[illegible]

LA BOURGOGNE [illegible]
LA BRETAGNE [illegible]
LA GASCOGNE [illegible]

BATEAU[illegible]

LE STEAME[illegible]

CHEMINS [illegible]

LOUISVILLE [illegible]

THE NEW-O[illegible]

L'Abeille de la [illegible]

A Daily Newsp[illegible]

Subscript[illegible]

By Mail [illegible]

Per annum [illegible]

Weekly (8 [illegible] Saturday)

Per annum $1 [illegible]

FEUILL[illegible]

No 1.

CHAPEA[illegible]

PIERRE DE [illegible]

PREMIÈR[illegible]

Le yacht [illegible]
[illegible]
Comme habitants [illegible] des conditions [illegible] littérature [illegible] gravement au roman